



BSV n°20-19 le 23 octobre 2019 (Semaine 43)

60 parcelles sur les 89 déclarées dans le réseau ont alimenté ce bulletin.

Les stades observés cette semaine s'échelonnent de B2 à B10 (10 feuilles). 95 % des parcelles ont atteint le stade B4.

Les captures de grosses altises dans les cuvettes se poursuivent. Les colzas levés il y a 20 jours (stade B2 en moyenne) sont toujours à surveiller dans les parcelles à risque.

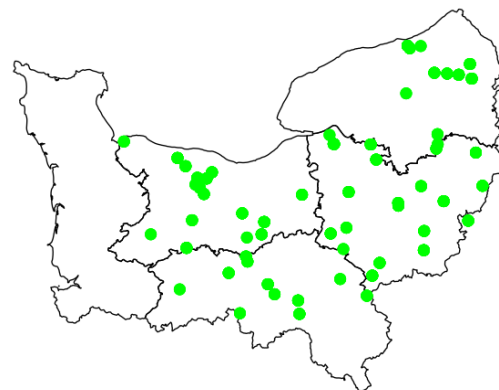
Les larves d'altises sont signalées dans 4 parcelles (Basse-Normandie) depuis 2 semaines.

Les **pucerons verts** se maintiennent également avec une légère augmentation des infestations. Les parcelles n'ayant pas 50 % de plantes au stade 6 feuilles sont exposées au risque. Le risque est très variable selon les parcelles.

Quelques captures de **charançons du bourgeon terminal** sont enregistrées cette semaine. Le risque reste faible à nul toutefois.

La mouche du chou est présente dans près de 20 % des parcelles du réseau BSV.

Parcelles BSV observées du 2019-10-17 au 2019-10-22



Animateur référent

Jean LIEVEN
TERRES INOVIA
06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Animateur suppléant

Guy ARJAURE
TERRES INOVIA
05.46.07.38.28
g.arjaure@terresinovia.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.

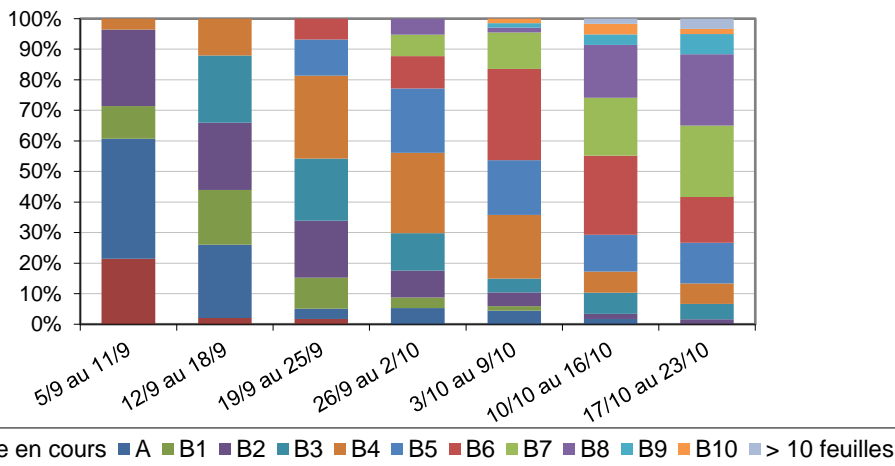


Stades toujours très hétérogènes

Les stades fluctuent de 2 feuilles à plus de 10 feuilles.

1 parcelle sur 3 a atteint le stade 8 feuilles.

% de parcelles au stade



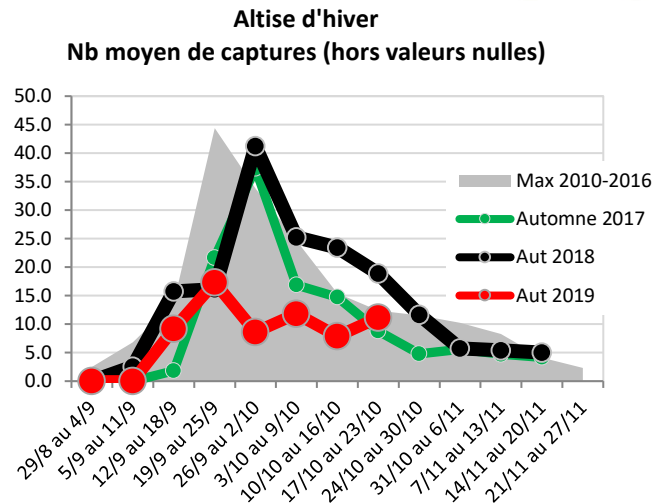
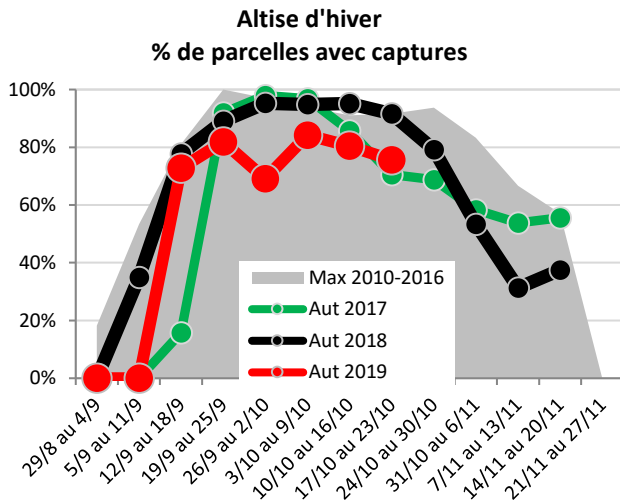
Les levées de colza après les pluies de fin septembre sont aujourd'hui à des stades B2-B3.

Altises d'hiver et morsures: fin du risque proche pour les petits colzas

Observations cuvettes enterrées

Les captures de grosses altises sont signalées dans 31 parcelles sur 41 observées soit 80 % des situations réparties sur l'ensemble du territoire.

Dans les pièges positifs, le nombre d'insectes piégés varie de 1 à 78 individus (moyenne = 11). **Le relevé hebdomadaire des cuvettes permet désormais de repérer l'activité des insectes dans les parcelles pour ensuite simuler la période potentielle de pontes et les développements larvaires.**



Observations de dégâts (morsures)

Les morsures d'altises concernent 9 parcelles sur 10 examinées. Dans ces cas, les morsures sont repérées sur 10 à 100 % de plantes (moyenne = 62 % de plantes présentant des morsures). La situation est stable dans l'ensemble.

Seuil indicatif de risque

De la levée jusqu'au stade 3 feuilles du colza : **8 pieds sur 10 avec des morsures et destruction du ¼ de la surface végétative.**

Au-delà du pourcentage de plantes avec dégâts, il est important d'évaluer la surface végétative endommagée et l'état du colza (chétif = petites feuilles versus vigoureux = grandes feuilles).






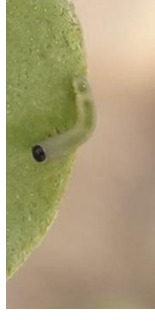

Analyse de risque vis-à-vis des altises d'hiver

- L'activité des adultes est globalement stable depuis 2 semaines.
- La très grande majorité des parcelles ont dépassé le stade de sensibilité (3 feuilles).
- Seules deux parcelles dans le réseau sont encore sous une menace critique (stade sensible et seuil de risque atteint).
- **Le risque est globalement écarté, à l'exception de cas particuliers de colzas chétifs aux levées majoritairement tardives.**

Larves d'altises signalées : c'est le début de la période d'observation

Observations : 4 parcelles sur 26 observées directement au champ depuis 2 semaines signalent la présence de larves depuis 2 semaines (PONTORSON-50, RONAI-61, MORTREE-61 et HAMARS-14). En moyenne, dans les parcelles avec larves, 60 % des plantes sont visitées par des larves.

Rappel : Les larves L1 (premier stade) mesurent de 1,2 à 2,5 mm, elles ont le corps blanc translucide avec une pigmentation brun-noir et ont les extrémités du corps de couleur brun foncé à noir. **Parmi les larves d'insectes que l'on retrouve dans les pétioles des feuilles, seules les larves d'altises possèdent des pattes.** Attention aux confusions !

Altises d'hiver L1, L2, L3	Altises d'hiver L1 (grossissement)	Diptère (nombreuses espèces)	Teigne des crucifères	Tenthrède de la rave
		 		 
Photo Terres Inovia	Photos Terres Inovia	Photos Terres Inovia et CA 27	Photos Terres Inovia	Photos Terres Inovia

Période de risque : du stade rosette jusqu'au décollement du bourgeon terminal.

Rappel : une infestation larvaire importante peut faire suite à une attaque d'adultes discrète, les performances de ponte des femelles étant extrêmement élevées. Les larves minent les pétioles en automne et terminent leur développement à la fin de l'hiver. C'est en fin d'hiver qu'elles nuisent au colza, si et seulement si elles quittent les pétioles pour se diriger vers le cœur de la rosette. Ce passage « pétiole-cœur de rosette » n'est pas systématique et dépend du contexte météo et de l'offre alimentaire pour le ravageur.

Seuil indicatif du risque : 70 % de plantes avec au moins une galerie au stade rosette. Ou 2-3 larves par plante en moyenne (Test berlese).

Modèle : pour les parcelles à levée précoce, on peut considérer que le pic d'accouplements des adultes a eu lieu autour du 20-25 septembre. Dans les parcelles à levées tardives, les altises sont arrivées plutôt vers le 1^{er} octobre.

Stations Météo- France	Hypothèse Date accouplement altise adulte	Simulations des dates d'apparition		
		Eclosion Larves L1	Mue Larves L2	Mue Larves L3
EVREUX (27)	20-sept.	12-oct.	19-oct.	29-oct.
	25-sept.	19-oct.	30-oct.	30-nov.
	1 oct.	31-oct.	5-déc.	3-mars
	5 oct.	12-nov.	17-janv.	21-mars
ROUEN (76)	20-sept.	13-oct.	22-oct.	2-nov.
	25-sept.	22-oct.	2-nov.	26-déc.
	1 oct.	4-nov.	3-janv.	19-mars
	5 oct.	22-nov.	18-févr.	27-mars
CAEN (14)	20-sept.	12-oct.	19-oct.	28-oct.
	25-sept.	19-oct.	28-oct.	12-nov.
	1 oct.	30-oct.	15-nov.	27-déc.
	5 oct.	5-nov.	1-déc.	28-janv.
ALENCON (61)	20-sept.	12-oct.	19-oct.	31-oct.
	25-sept.	20-oct.	31-oct.	27-nov.
	1 oct.	1-nov.	4-déc.	23-févr.
	5 oct.	12-nov.	5-janv.	16-mars

Les œufs de la grosse altise sont déposés sur le sol tant que les adultes s'observent en parcelle (pièges sur cuvette enterrée).

Après éclosion progressive des œufs, les premières larves L1 rejoignent les pétioles des plantes.

Les stades larvaires ultérieurs (L2-L3) sont plus facilement observables que le stade juvénile.

Analyse de risque : les premières larves sont signalées mais il convient néanmoins de patienter au moins 10 jours avant toute prise de décision tactique. Il est préférable d'attendre de faire « le plein » de larves au stade L1, L2. De même, il est conseillé d'attendre début novembre pour démarrer les tests Berlese. **La meilleure analyse de risque vis-à-vis des larves d'altises est celle qui repose sur un diagnostic de présence à l'échelle parcellaire.**



Le couple « altise d'hiver / pyrèthrinoïdes » est exposé à un risque de résistance.

Les premiers cas de résistances d'altises d'hiver à certains produits ont été décelés en France en 2016. Pour une gestion durable du ravageur, la prise en compte à l'échelle de la parcelle de la période de risque et du seuil indicatif de risque est capitale avant toute décision. Téléchargez la [note nationale Terres Inovia \(juil. 2019\)](#)

Pucerons verts : pression en légère hausse – risque global modéré

Sur les 22 parcelles du réseau ayant encore fait l'objet d'une observation, 11 signalent la présence de pucerons (4 à 100 % des plantes porteuses dans les parcelles avec pucerons, moyenne = 29 %).

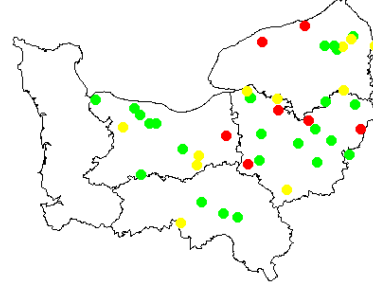
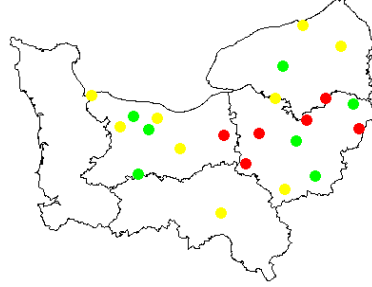
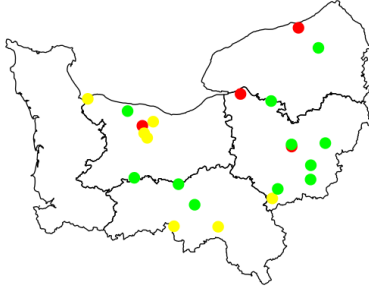
Dans les parcelles aux stades très hétérogènes, les comptages doivent se réaliser sur plusieurs séries de plantes tous stades confondus (y compris les plantes ayant dépassé le stade 6 feuilles).



Parcelles observées du 2019-10-17 au 2019-10-22

Parcelles observées du 2019-10-09 au 2019-10-15

Parcelles observées du 2019-10-02 au 2019-10-08



Puceron vert : % de plantes avec présence : ● [0 - 0] ● [0 - 19] ● [19 - 100]

Puceron vert : % de plantes avec présence : ● [0 - 0] ● [0 - 19] ● [19 - 100]

Puceron vert : % de plantes avec présence : ● [0 - 0] ● [0 - 19] ● [19 - 100]

Seuil indicatif de risque : 20% de pieds de colza porteurs de pucerons jusqu'au stade B6 (6 feuilles).

Analyse de risque : les pucerons s'observent depuis 15 jours.

Selon les situations, le risque reste faible à modéré. Légère évolution depuis la semaine dernière.

- 39 parcelles sur 75, soit 52 % des parcelles suivies depuis 5 semaines ont signalé au moins une fois la présence de pucerons verts. La pression reste plus faible, plus tardive et moins intense que les 2 dernières années.
- Dans les parcelles pour lesquelles l'analyse de l'évolution des infestations depuis la semaine passée est possible, on note que la fréquence de pieds porteurs est passée de 5 à 18 %. La pression a augmenté.
- 40 % des colzas actuels dans le réseau BSV sont à un stade sensible (<B7) pour les transmissions éventuelles de viroses.
- 2 parcelles sur 22 observées (soit 10 %) cette semaine sont à un stade sensible (<B7) ET ont dépassé le seuil de risque « pucerons » cette semaine.



Le couple « pucerons verts / pyréthriinoïdes » et le couple « pucerons verts / pyrimicarbe » sont exposés à un risque de résistance. NB : Certaines variétés limitent les risques de virus TuYv, un des virus transmissibles par les pucerons. Téléchargez la [note nationale Terres Inovia \(juillet 2019\) sur les variétés tolérantes au virus TUYV](#)

Phoma : macules davantage remarquées en parcelle

Observations : Les macules de phoma font leur apparition. 11 parcelles sur 42 observées signalent leur présence.

Modélisation : d'après le modèle « SimMat », les précipitations depuis fin septembre ont provoqué des pics d'émissions de spores toutes les semaines (23/09, 30/9, 8/10, 15/10). Le dernier pic en date a lieu ces jours-ci, autour du 22 octobre.

Période de risque : de la levée à 4 feuilles voire au-delà en cas de croissance lente.

Analyse de risque : risque faible pour les parcelles homogènes et levées tôt. Risque moyen pour les colzas avec retard de développement. Les pluies régulières font libérer les spores des périthèces mûrs (périthèces = organes qui contiennent les spores de phoma). Le vent contribue à la dispersion des spores.



Charançon du bourgeon terminal : captures très peu fréquentes



Observations : sur 47 parcelles du réseau ayant fait l'objet d'une observation en cuvette cette semaine, deux ont signalé la capture de charançon (ROTS-14, et CONDE-SUR-NOIREAU-14).

Les captures sont faibles pour l'instant (1 à 7 individus max cette semaine, 1 à 3 individus la semaine dernière dans 2 autres parcelles)

Attention aux confusions possibles avec d'autres charançons (baris, charançons de la tige...). En cas de doute, prélever l'insecte hors de la cuvette et laisser sécher sur papier sopalin. Le CBT a un corps noir et brillant, une faible pilosité dorsale et le bout des pattes roux.

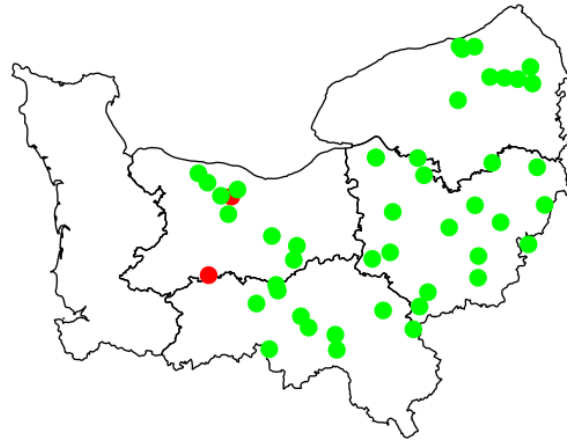
Installez des pièges jaunes à hauteur de végétation. Ces insectes sont attirés par la couleur de la cuvette.

Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal.

Seuil indicatif de risque : Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque. Le risque de dommages est plus important sur les colzas à faible croissance (< 800 g/m²). les dégâts causés par ce ravageur sont relativement rares dans la région

Analyse de risque : risque faible

Parcelles BSV observées du 2019-10-17 au 2019-10-22



Plège : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0 - 1] ● [1 - 7]

Dégâts de mouche du chou signalés dans 25 % des parcelles du réseau

Dans le réseau BSV, 14 parcelles sur 60 observées depuis 4 semaines sont en présence de dégâts de mouche du chou :

- dans le Calvados : HAMARS, VAUX-SUR-SEULLES, BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE, VILLONS-LES-BUISSONS
- dans l'Eure : BOSC-BENARD-CRESCY,
- en Seine-Maritime : MORTEMER,
- dans l'Orne : LE PLANTIS, BOISSEI-LA-LANDE, AUNAY-LES-BOIS, GAPREE, MORTREE, REVEILLON, RONAI, SAINT-AUBIN-DES-GROIX.

Il n'existe pas de moyen de lutte.

